



Conference of European Churches • Conférence des Églises Européennes • Konferenz Europäischer Kirchen • Конференция Европейских Церквей

Valeurs – Religion – Identité
Bruxelles, 12-13 Décembre 2006

Prédication du Pr. Dr. Guy Liagre
Président du Conseil Synodal de l'EPUB

Texte biblique

Mon serviteur David sera leur roi, il sera l'unique berger pour eux tous, ils vivront selon mes commandements, et obéiront à mes lois pour les appliquer.

Ils habiteront dans le pays que j'ai donné à mon serviteur Jacob et dans lequel ont vécu leurs ancêtres; ils y demeureront, eux, leurs enfants et leurs petits-enfants à perpétuité, et mon serviteur David sera pour toujours prince sur eux.

Je conclurai avec eux une alliance garantissant la paix; ce sera une alliance éternelle avec eux; je les établirai et je les rendrai nombreux, je fixerai pour toujours mon sanctuaire au milieu d'eux.

Ma demeure sera près d'eux, je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

Prédication
Conviction et responsabilité

Une importante actualité éditoriale entoure actuellement le sociologue allemand Max Weber. Weber, qui vécut de 1864 à 1920, a sa place dans l'histoire moderne comme père fondateur des sciences sociales. Il exerce depuis longtemps sur les esprits européens les plus divers une grande influence. Il est cependant frappant de constater à quel point aujourd'hui de nombreux concepts d'origine wébérienne débordent du cadre de la recherche universitaire. Ils viennent imprégner la rhétorique politique et même théologique.

Citons comme exemple la fameuse notion de "désenchantement du monde", qui est devenue de plus en plus populaire. Weber l'introduit dans la deuxième édition de « L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme », datant de 1920. Face au processus de sécularisation beaucoup de politiciens en appellent par exemple à "ré enchanter" la politique. Il y a encore un autre couple de notions dont l'usage fait désormais florès dans le débat public. C'est la célèbre distinction wébérienne entre "éthique de conviction" (Gesinnungsethik) et "éthique de

Geneva
(General Secretariat)
P. O. Box 2100,
150 route de Ferney,
CH - 1211 Geneva 2, Switzerland
tel: +41 22 791 61 11
fax: +41 22 791 62 27
e-mail: cec@cec-kek.org

Brussels
Ecumenical Centre
rue Joseph II, 174
B - 1000 Brussels,
Belgium
tel: +32 2 230 17 32
fax: +32 2 231 14 13
e-mail: csc@cec-kek.be

Strasbourg
8, rue du Fossé des Treize
F - 67000 Strasbourg,
France
tel: +33 3 88 15 27 60
fax: +33 3 88 15 27 61
e-mail: csc@cec-kek.com

responsabilité" (Verantwortungsethik). Weber l'a développée en 1919, alors que l'Allemagne vaincue était en proie à d'intenses convulsions révolutionnaires. Apparemment, elle oppose le "politique" soucieux d'adapter les moyens employés aux fins qu'il se propose, au révolutionnaire, pour qui seul importeraient les principes.

D'un côté une éthique de responsabilité et de l'autre côté une éthique de conviction, donc. Mais Weber lui-même n'oppose pas les deux termes. Il y voit plutôt deux modes d'orientation de l'action. L'on pourrait, malgré l'usage, substituer à « éthique de conviction » l'expression « éthique de la disposition intérieure » Et alors conviction et responsabilité se complètent. C'est ensemble seulement que selon Weber elles constituent l'homme authentique.

Avec les textes bibliques de ce jour en tête, je propose de réfléchir à ce couple intrigant que Max Weber a avancé. Je le vous propose comme fil conducteur pour cette prédication. « Conviction et responsabilité ». Christ est la Lumière du Monde. C'est bien ça notre profonde *conviction*. Et nous sommes ses témoins. C'est là notre *responsabilité*.

Parlant de la venue du Christ, la lumière dans le monde, je ne puis faire d'autre que penser aussi à ce qui suit. L'image que l'on retrouve dans l'évangile de Matthieu et que nous lisons dans la semaine qui précède Pâques. Je parle de la rentrée de Jésus à Jérusalem. Image de son accueil et de l'accueil de son message dans ce monde. Matthieu construit ce récit de l'entrée de Jésus à Jérusalem, comme on bâtit une cathédrale, en soulignant surtout les indices et les contrastes. Jésus dévoile sa messianité et apparaît comme roi, le fils de David tant attendu. On entend résonner dans l'arrière-fond les paroles prophétiques d'Ezéchiel. « Mon serviteur David sera leur roi. Je conclurai avec eux une alliance garantissant la paix; ce sera une alliance éternelle avec eux. »

Le caractère messianique de cette entrée à Jérusalem est indiscutable. Par rapport à Marc, Matthieu accentue fortement la différence de la royauté de Jésus. Il souligne le rôle de l'ânesse en citant Zacharie 9,9 et son caractère débonnaire en employant explicitement le terme de douceur. Ainsi, Matthieu met la compréhension de la royauté de Jésus en rapport avec les traditions du serviteur souffrant dans le livre d'Essaie.

Le portrait est celui d'un juste pris dans la tourmente et habité par une confiance inébranlable en son Dieu. Son itinéraire le conduit par étape, inexorablement, jusqu'au fond de la détresse. Mais ce n'est ni fatalité, ni sacrifice absurde, ni autodestruction tragique. Le juste souffrant s'avance avec la force de Dieu, sur une route où il est sûr du secours de Dieu, vers la gloire que Dieu lui prépare. Jésus est Roi, mais dans son récit de la passion Matthieu reprend l'accentuation d'un Jésus raillé, flagellé et condamné à mort. Il souligne aussi clairement la double dimension de sa royauté, qui n'est pas comprise par ceux qui l'acclament. Evidemment je fais l'amalgame théologique, mais j'ose quand même en référer aussi au prologue de L'évangile de Saint Jean. « Celui qui est la Parole était déjà dans le monde, puisque le monde a été créé par lui, et pourtant, le monde ne l'a pas reconnu. » Leur espérance messianique reste confinée à l'attente d'un événement politico historique.

Il semble que Jésus délaisse les institutions politiques et les structures sociales. Il se tourne vers ceux qui ne sont pas intéressés par les grands changements politiques, mais qui ont besoin de quelqu'un qui partage leur peine. Celui qui est la Parole est devenu homme et il a vécu parmi nous. Nous avons contemplé sa gloire, la gloire du Fils unique envoyé par son Père : plénitude de grâce et de vérité !

Le récit biblique souligne dans les deux passages, de carême et d'avent, justement la simultanéité de la dignité messianique royale et de l'abaissement dans la souffrance.

Ce fut Augustin, qui se posa comme premier la question si cette doctrine du Christ souffrant est compatible avec les moeurs de la cité - ce que je voudrai traduire avec le mot « société » ? Si une société prend l'Évangile à la lettre, ne fait-elle pas inévitablement faillite ? La doctrine du Christ, ne laisse-t-elle pas le dernier mot aux violents, en abandonnant sans défense les faibles et en les renvoyant à la maison avec une seule parole de foi et de confiance sans engagement concret ? Car malgré tout, Jésus entre Jérusalem sur une ânesse, mais dans ce récit il ne fait rien pour annihiler concrètement la violence et la misère ! Il pose dans le récit de son entrée à Jérusalem un acte symbolique, et le symbolique, bien sur, il a sa place dans la société, mais la société, peut-elle vivre seulement d'actes symboliques ? C'est ça la question suscitée par ces récits qui ont beaucoup occupé les théologiens dans le passé.

Augustin constate que suivre le Christ ne veut pas seulement dire le suivre dans son humilité mais aussi dans son combat. Cette idée, émane d'un de ses contemporains, Volusianus. Dans une lettre écrite au 4^{ème} siècle, celui-ci manifeste une série d'objections contre le Christ. Augustin lui répond par une autre lettre, véritable traité de christologie. Mais Volusianus revient à la charge, par le biais d'un ami d'Augustin, Marcellin. Marcellin prétend que la doctrine du Christ est inapplicable dans les affaires de la société (la cité) :

Car – et je cite - ne rendre à personne le mal pour le mal (Rm 12, 17) ; après avoir été frappé sur une joue, tendre l'autre ; donner son manteau à celui qui veut nous voler notre tunique ; si quelqu'un veut nous forcer à marcher avec lui, l'accompagner deux fois plus loin qu'il ne l'exige (Mt 5, 39) ; toutes ces choses ordonnées par le précepte chrétien sont contraires aux moeurs d'une société. Qui se laisserait, en effet, enlever quelque chose par un ennemi ? Qui, selon les droits de la guerre, ne rendrait pas le mal pour le mal à celui qui ravagerait une province romaine [...] ? Beaucoup de maux sont arrivés à la république par des empereurs chrétiens qui ont voulu observer, en grande partie, les maximes de la religion chrétienne.

Sommes-nous, au nom du réalisme politique, dans la société contraints de choisir entre nos convictions et nos responsabilités ? Augustin se pose la question, avec la problématique de la guerre en tête. Et il ne se laisse pas enfermer dans le dilemme. Il répond en deux temps. D'abord en soulignant que ce qui est d'abord exigé du Christ, c'est la conversion des moeurs. Ensuite il montre que l'Évangile, loin d'exclure toute violence, lui reconnaît quand même une légitimité. Il faut d'abord essayer de vaincre le mal par le bien, autrement dit de changer les moeurs. C'est à quoi vise l'Évangile. La « non-violence » - et Jésus le montre bien dans ce récit modèle de l'entrée à Jérusalem, et Jean le répète dans son prologue, la « non-violence » est une méthode plus efficace que les armes. Une société a tout avantage à pratiquer le pardon plutôt que la vengeance.

Selon Augustin il convient pourtant de bien écouter l'Écriture. « Si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui la gauche ». Ce propos n'est selon lui pas à entendre au sens littéral. C'est plutôt une invitation à préférer la patience à la vengeance. Et Augustin cite un exemple : le Christ, frappé au visage (Jn 18, 23), n'a pas tendu l'autre joue. Il semblera dès lors que Jésus-Christ n'a pas suivi son précepte, car il n'a pas présenté l'autre joue à celui qui le frappait, mais il l'a plutôt empêché de recommencer. De même saint Paul, frappé au visage, a protesté « au nom de la loi qui interdit qu'il soit frappé. » Mais ni le Christ, ni Paul n'ont

selon Augustin cédé à la violence. Il souligne aussi que Jean-Baptiste n'a pas exigé des soldats venus l'interroger de « jeter bas leurs armes ». Ce qu'il leur a demandé, c'est de ne « faire violence ni tort à personne ». Avec de tels militaires, qui font violence ni tort à personne, au lieu d'être affaibli la société a tout à gagner !

Retournons à Max Weber. Ses griefs sont les mêmes que ceux de Volusianus, avec une virulence accrue. En enseignant de ne pas résister au mal, le Christ nous donne de par ses paroles et ses actes un bel exemple. Mais il y a encore un autre côté à la médaille : « résiste au mal, sinon tu portes une part de responsabilité s'il l'emporte ». C'est dans ce contexte que Weber introduit la fameuse distinction qui forme le thème de ce culte : « conviction et responsabilité ». L'éthique de conviction, telle que Weber la rencontre en 1919 chez les pacifistes inconditionnels de son temps ou, en version chrétienne, dans le Sermon sur la montagne de l'un côté. Et l'éthique de responsabilité, qui guide l'homme de l'autre. L'une entend préserver, quoi qu'il arrive, les valeurs évangéliques. L'autre regarde aux conséquences de ses actes et n'hésite pas à riposter au mal en recourant si nécessaire à la violence.

Il est dit : « Tu ne dois pas résister au mal par la violence. » Mais selon Weber – nous pensons à Auschwitz !- le contraire est aussi vrai : Tu dois résister au mal par la violence, faute de quoi tu es responsable de sa propagation.

Sommes-nous, dans nos sociétés, obligés de choisir entre une éthique de la conviction, au risque d'être accusés de lâcheté, et une éthique de la responsabilité, quitte à utiliser des moyens douteux ? Je crois que non. Nous ne devons pas nous laisser enfermer dans cette alternative. Sans renoncer à nos convictions, la position chrétienne dans la société est aussi celle de la responsabilité. L'éthique de la conviction doit pouvoir se conjuguer avec l'éthique de la responsabilité. L'entrée de Jésus à Jérusalem nous est racontée en parallèle avec ce prologue de Saint Jean. Le suivrons-nous dans son choix pour le pauvre, le méprisé, pas à pas, sur son chemin ? Et comment assumer cet engagement, sans laisser libre cours à l'escalade de la violence, du mépris, dans notre cœur, dans nos relations ou dans notre société ? C'est un dilemme qui devra, chaque jour de nouveau, recevoir une réponse dans la vie concrète. Je ne pense pas qu'il y a une réponse toute claire. La vie ne se laisse pas enfermer dans des préceptes abstraits. Mais entre conviction et responsabilité, le chrétien se trouvera parfois dans la situation de Martin Luther, qui face à la Diète de Worms, déclara en avril 1521 : "Je ne peux pas autrement, je m'arrête ici.". Et alors l'apôtre Paul écrit :

Ce que tu crois personnellement à ce sujet, garde-le pour toi devant Dieu. Heureux est celui qui ne se sent pas coupable au moment où il décide d'agir (Rom 14 : 22)

Amen